



GUIDE DOUCHE DE SECURITE

Novembre 2016

GUIDE DOUCHE DE SECURITE

Eurobitume, novembre 2016

Préparé par :

Xenia Krueger - Shell
Paul Lamb – Nynas, Chair
Carlos Lopez Esterabans – Repsol
Laurent Michon – ExxonMobil
Jean-Michel Michou – Eurobitume France
Henri Orengo – Total MS
Mike Southern – Eurobitume
Chris Southwell – Eurobitume UK
Aimé Xhonneux – Eurobitume

En consultant et / ou en utilisant cette publication, l'utilisateur reconnaît et accepte d'être lié par les dispositions suivantes. Eurobitume a déployé des efforts considérables pour compiler cette publication sur la base de sources fiables. Cependant, à toutes fins utiles, Eurobitume ne peut pas garantir l'exhaustivité, l'exactitude, la fiabilité et l'efficacité de l'information contenue dans cette publication. En outre, le contenu de cette publication peut être modifié, suspendu, révisé et / ou supprimé par Eurobitume, à sa seule discrétion, à tout moment pour une raison quelconque et sans préavis. Enfin, en cas de fraude, ni Eurobitume, ni ses membres ne sont responsables de toute perte, dommage ou blessure que ce soit en relation avec la consultation ou l'utilisation de la présente publication, ou avec l'incapacité de le faire.

Eurobitume, dernière mise à jour : Novembre 2016, info@eurobitume.eu

Table des matières

Introduction.....	1
Objectif.....	1
Portée du document.....	1
Documentation de référence	1
1. Conception	2
2. Emplacement de la douche.....	3
3. Formation et entretien de la douche	3

Introduction

La réglementation sur la santé et la sécurité prévoit l'obligation de fournir à toutes les parties concernées des conditions de travail en toute sécurité.

Ce guide douche de sécurité a pour but d'aider toutes les parties à se conformer à leurs responsabilités lors de la livraison des liants bitumineux et ne modifie en rien la responsabilité juridique de l'une ou l'autre partie. Une analyse spécifique des risques et de l'exposition doit être réalisée par la partie responsable avant toute opération, pour toute nouvelle installation et pour toute modification.

Objectif

Ce guide décrit les exigences minimales en termes de caractéristiques, d'utilisation, de réalisation et de maintenance des douches de sécurité sur les sites qui chargent ou déchargent des produits bitumineux en vrac liquide à température élevée. Il ne constitue pas en tant que tel une liste exhaustive des caractéristiques et quiconque envisage l'installation d'une douche de sécurité se doit de consulter un ingénieur ou un professionnel de la sécurité.

Portée du document

Ce guide établit les caractéristiques et les exigences minimales à la fois pour les douches de sécurité raccordées au réseau et autonomes, les premiers soins pour une personne qui aurait été brûlée aux yeux ou sur le corps par des produits bitumineux chauds.

La douche de sécurité ne constitue pas une protection primaire contre les projections de bitume chaud. Les travailleurs doivent porter au minimum les Équipements de Protection Individuelle (EPI) recommandés dans le guide Eurobitume qui leur est consacré.

Documentation de référence

Des conseils appropriés peuvent être trouvés dans la ***norme nationale américaine relative aux équipements de lavage oculaire et douches de sécurité - ANSI Z358.1 - 2014.***

Au moment de la rédaction, il n'existe pas de norme européenne pour les douches de sécurité dans les installations industrielles.

La réglementation nationale en matière de santé et de sécurité doit être prise en compte.

D'autres informations générales sont disponibles dans le guide Eurobitume sur la Livraison en sécurité du bitume.

A l'appui de ce guide, considérer les éléments suivants, préalablement à la conception, l'approvisionnement, l'installation, l'utilisation et la maintenance de la douche de sécurité :

1. Conception

- La douche de sécurité doit être en mesure de fournir un volume suffisant d'eau propre pendant au moins 15 minutes
- Le débit et le mode de pulvérisation doivent être en mesure d'asperger d'eau l'ensemble du corps dans le but de refroidir le bitume.
- Si un lavage oculaire est installé, le débit doit être suffisant pour bien laver l'œil, mais limité pour ne pas l'endommager.
- La douche doit être opérationnelle en permanence pendant la livraison ou la manipulation du bitume.
- Si des vannes d'arrêt sont installées sur la ligne d'alimentation d'eau, prévoir des vannes verrouillées ou en retirer les commandes, afin d'éviter une coupure d'alimentation non autorisée.
- Il est essentiel de s'assurer du bon fonctionnement de la douche de sécurité en toutes conditions météorologiques, notamment en cas de gel.
- Il est important d'éviter l'hypothermie lors de l'utilisation de la douche, par conséquent l'eau ne doit pas être froide mais tiède.
- Il est important d'éviter la contamination bactérienne et par voie aérienne, type Légionnelle.
- L'actionnement de la douche doit être facile, de préférence à l'aide d'une pédale, d'un bouton, d'une poignée ou tout autre mécanisme simple.
- L'emprise de la douche doit être suffisante pour ne pas entraver les mouvements du blessé, afin de permettre de concentrer l'aspersion d'eau sur la partie du corps à refroidir.

- La douche doit être équipée d'une alarme pour alerter le personnel du site en cas d'utilisation.

2. Emplacement de la douche

- La douche doit être proche de la zone d'exposition maximum au bitume ; s'il s'agit d'un site de livraison de bitume, elle doit être située à moins de 20 mètres du point de déchargement.
- La douche doit être à l'abri des projections éventuelles de bitume et donc située au moins à 6 mètres de la source de bitume (ex : point de déchargement). Sinon, elle doit disposer d'un écran de protection.
- L'accès et l'évacuation de la douche doivent être dégagés, de plain-pied, sans obstacles et directs.
- L'évaluation des risques doit tenir compte des autres dangers sur l'itinéraire et dans le périmètre de la douche (ex : circulation, autres activités ...).
- Il doit y avoir une signalétique claire de l'emplacement de la douche.
- L'itinéraire vers la douche ainsi que celle-ci doivent être bien éclairés.

3. Formation et entretien de la douche

- Le fabricant de la douche doit fournir des instructions pour son fonctionnement, son inspection et l'entretien de l'équipement.
- L'entretien de la douche en conformité avec les recommandations du constructeur doit être intégré dans le programme de maintenance.
- Les douches doivent être actionnées au moins une fois par semaine pour s'assurer de la disponibilité en eau pour la douche et de l'absence de sédiments accumulés dans les canalisations.
- Les réservoirs d'eau doivent être vérifiés tous les mois afin de vérifier le niveau d'eau. L'eau doit être remplacée ou complétée si nécessaire.
- Tous les personnels susceptibles d'être exposés au bitume chaud doivent être formés à l'utilisation des douches de sécurité et connaître leur emplacement
- Tous les conducteurs doivent être informés sur l'emplacement et l'utilisation des douches de sécurité lors de la séance d'information sécurité sur le site.